



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction après-coup

Requérant :	Philippe Grosjean, Ch. des Oeuchettes 1, 2536 Plagne
Auteur du projet :	Philippe Grosjean, Ch. des Oeuchettes 1, 2536 Plagne
Projet :	Pose de 3 silos au Nord et d'un tunnel à l'Est de la stabulation
Parcelle :	No. 345 sur la Place des Ecovots 5 à Plagne
Zone :	Agricole
Construction :	Silos en polyester vert et tunnel en métal vert
Dimensions :	Selon plans déposés
Dérogação :	Néant

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOBE. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 25 novembre 2020